



FICHES "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2015

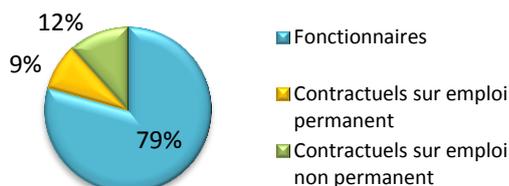
Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants

TAUX DE RETOUR :
100 %

- Les **Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants** représentent **1 % des collectivités** du département des Pyrénées-Atlantiques et emploient **10 % des effectifs**
- **4 ont transmis leur Bilan Social** sur 4 recensées dans le département
- **1 806 agents recensés** dans ces collectivités dont 1 433 fonctionnaires, 162 contractuels et 211 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ 79 % des agents sont fonctionnaires



Nombre d'agents sur emploi permanent dans les Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants :
Minimum : 50 - Maximum : 820

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	358
Contractuels sur emploi permanent	41
Agents sur emploi permanent	399

Effectif moyen	
Par catégorie :	Des 3 principales filières :
- Catégorie A : 75	- Technique : 224
- Catégorie B : 84	- Administrative : 107
- Catégorie C : 240	- Médico-sociale : 11

➔ Précisions : Agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent

Emploi permanent ➔ **0,3 %** des agents recrutés dans le cadre d'un **remplacement temporaire**
➔ **22 %** des agents contractuels sur emploi permanent en **CDI**

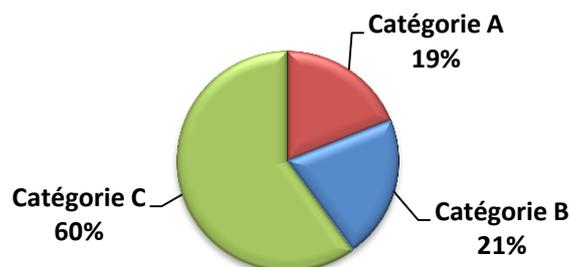
Emploi non permanent ➔ **16 %** des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un **emploi aidé**
➔ **13 %** des contractuels non permanents recrutés en tant que **saisonniers ou occasionnels**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

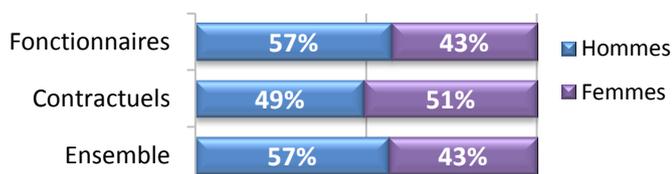
➔ Plus d'1 agent sur 2 relève de la filière technique

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Technique	57,7%	42,6%	56,2%
Administrative	26,5%	29,6%	26,8%
Culturelle	12,2%	20,4%	13,0%
Médico-sociale	2,4%	5,5%	2,7%
Animation	1,1%		1,0%
Hors filière	-	1,9%	0,2%
Sportive	0,1%		0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

➔ 3 agents permanent sur 5 relèvent de la catégorie C



➔ Plus de 1 agent permanent sur 2 est un homme



➔ Les 5 principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

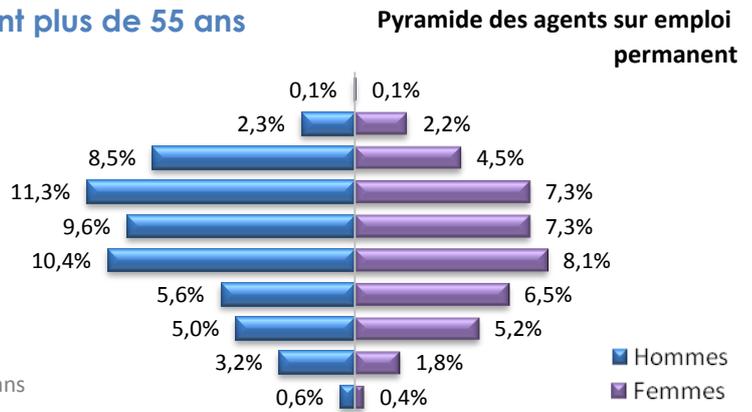
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	37%
Adjoints administratifs	12%
Attachés	9%
Techniciens	9%
Ingénieurs	6%

Pyramide des âges

➔ 18 % des agents sur emploi permanent ont plus de 55 ans

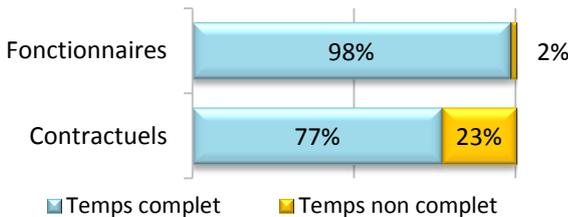
Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	45,96
Contractuels sur emploi permanent	40,91
Ensemble	45,44

65 ou plus
60 à 64 ans
55 à 59 ans
50 à 54 ans
45 à 49 ans
40 à 44 ans
35 à 39 ans
30 à 34 ans
25 à 29 ans
moins de 25 ans

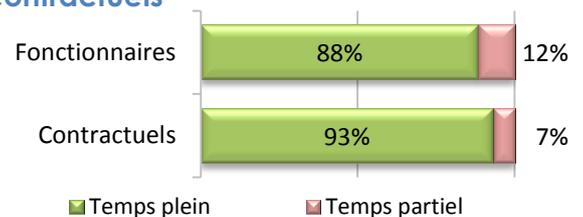


Temps de travail* des agents sur emploi permanent

➔ 23 % des contractuels sont à temps non complet contre 2 % des fonctionnaires



➔ 12 % des fonctionnaires bénéficient d'un temps partiel contre 7 % des contractuels



* Attention : Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

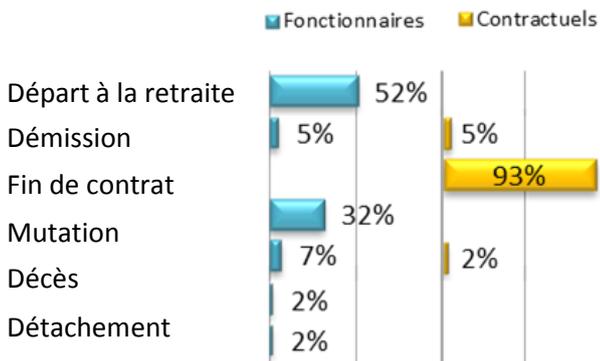
➔ En 2015, 127 arrivées* d'agents sur emploi permanent, 100 départs* et 46 contractuels titularisés

Variation des effectifs entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015		
Fonctionnaires	↗	3,0%
Contractuels	↘	-8,5%
Ensemble	↗	1,7%

➔ 59 % des arrivées* sur emplois permanents concernent des contractuels

Fonctionnaires	%
Arrivées de fonctionnaires	41%
dont Mutation	63%
dont Recrutement direct	17%
dont Concours	12%
dont Intégration directe	6%
dont détachement	2%
Contractuels	%
Arrivées de contractuels	59%
dont remplaçants	52%

➔ 44 % des départs* concernent des contractuels



Promotions

➔ 52 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015

8 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement de grade**
43 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement d'échelon**
1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une **promotion interne en 2015**

Les pourcentages ci-dessus sont arrondis à l'entier le plus proche

* Ne sont pas pris en compte : réintégrations, mises à disposition, mises en disponibilité, congés parentaux, décharges de service - mandats syndicaux et congés formation

Budget et rémunérations

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 19,38 %

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Budget de fonctionnement	306 759 129 €	76 689 782 €	72 077 113 €
Masse salariale	70 488 637 €	17 622 159 €	15 707 404 €
Charges de personnel (chapitre 12)	Soit 22,98 % des dépenses de fonctionnement		

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

- ⇒ Fonctionnaires : 19,40 %
- ⇒ Contractuels : 19,15 %
- ⇒ Ensemble : 19,38 %

➔ Rémunérations - agents permanents

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	43 846 461 €	10 961 615 €	9 964 027 €
Primes et indemnités versées :	8 745 443 €	2 186 361 €	2 187 695 €
Heures supplémentaires/complémentaires :	248 259 €	124 130 €	-
Nouvelle Bonification Indiciaire :	266 911 €	66 728 €	48 633 €

➔ Rémunérations - agents non permanents

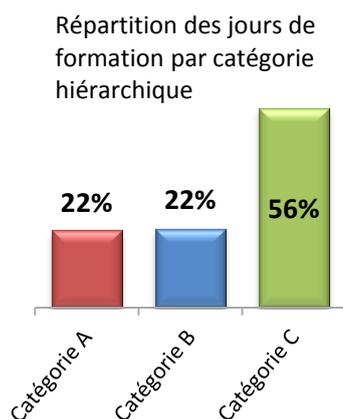
	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	1 660 928 €	415 232 €	411 275 €
Heures supplémentaires :	-	-	-

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

- ➔ 50 % des Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs contractuels

Formation

- ➔ 4 035 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2015



En moyenne, 2,5 jours de formation par agent sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par organisme :

CNFPT :	58%
Autres organismes :	36%
En interne :	6%

- ➔ 793 649 € ont été consacrés à la formation en 2015

Montant moyen* consacré à la formation par collectivité :	198 412 €
Montant médian* :	161 076 €

Dépenses de formation selon l'organisme :

CNFPT :	52%
Autres organismes :	39%
Frais de déplacement :	9%

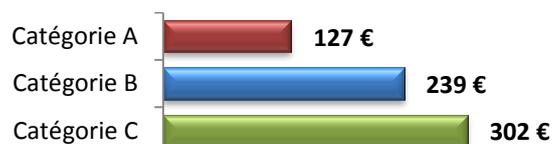
* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Protection sociale complémentaire

- ➔ 100 % participent financièrement à la complémentaire santé de leurs agents et 75 % à la complémentaire prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	163 341 €	110 694 €
Montant moyen par bénéficiaire	278 €	170 €

Montant moyen par bénéficiaire et par catégorie



➔ Action sociale

- ⇒ 100 % des collectivités de cette strate versent une subvention à un comité d'œuvres sociales
- ⇒ 75 % servent des prestations directement à leurs agents (restauration, vacances, ...)

Conditions de travail

➔ En moyenne, **22,8 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par fonctionnaire

En moyenne, **6,2 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaire	Contractuel permanent
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,58%	1,31%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences pour motif médical)	6,26%	1,71%

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

➔ **114 accidents du travail déclarés en 2015**

En moyenne :

- ⇒ **6,3 accidents du travail pour 100 agents**
- ⇒ **28,5 accidents par collectivité**
- ⇒ **19 jours d'absence par accident du travail**

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'**obligation d'emploi de travailleurs handicapés** à hauteur de 6 % des effectifs, soit **75 % des collectivités de cette strate**

- ⇒ **100 % emploi au moins un agent bénéficiaire** de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

102 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ **99 % sont fonctionnaires**
- ⇒ **80 % sont en catégorie C**
- ⇒ **100 % des collectivités de cette strate ont engagé des dépenses en matière de handicap, soit 59 795 € en moyenne* par collectivité**
- ⇒ **2 agents reconnus travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent**

Précisions

➔ **Méthodologie**



Cette **fiche "Repères"** reprend les **principaux indicateurs du Bilan Social 2015**.

Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un type et à une strate de collectivité. De plus, cette fiche permet de **disposer d'éléments de comparaison** respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses réalisées pour les collectivités par le Centre de Gestion et ainsi de **se situer au sein d'une strate démographique**.

Elle a été réalisée grâce un outil automatisé développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Coopération des CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sources : *Rapports sur l'Etat de la Collectivité 2015 transmis au Centre de Gestion en 2016 par les Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants*

Date de publication : Janvier 2017

➔ **Prévention et risques**

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

100 % des Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants ont désigné au moins un **assistant de prévention**

FORMATION

75 % des Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants ont été concernées par des **formations liées à la**

prévention (habilitations, secourisme du travail),

Coût total des formations : **73 747 €**

Coût moyen* par collectivités : **24 582 €**

Coût moyen* par jour de formation : **107 €**

DÉPENSES

50 % des collectivités ont effectué des **dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail**

Total des dépenses : **265 980 €**

Montant moyen* : **132 990 €**

* calculé selon le nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Relations sociales

Jours de grève

75 % des Communautés de Communes et d'Agglomération de plus de 50 000 habitants **concernées par des grèves en 2015**

123 jours de grève recensés en 2015

235 jours de grève recensés en 2014

Comité Technique Local

9 réunions en 2015 dans les collectivités

10 réunions du CHSCT

Commissions Administratives Paritaires

10 réunions en 2015 dans les collectivités

14 réunions organisées par le Centre de Gestion

Analyse réalisée par :

Observation et analyse sociale

Direction Générale - CDG 64

05 59 90 35 69 - observation@cdg-64.fr